Conseil d'établissement

Procès-verbal

De la séance ordinaire du 15 juin 2021.

Durée	No	Sujet	Objet
	1-	**Ouverture de la séance à 18h50.**	
Résolution #CÉ 20/21-36	2-	**Secrétariat et présences** **a) Présences et quorum** Sont présents(es) : Rébecca Allard, parent Josiane Arsenault-Dubé, parent Julie Châteauneuf, enseignante Lyse Côté, membre de la communauté Lydia Desmarteau, parent David Gagnon, parent Johanne Le Blanc, directrice Émilie Lupien-Durocher, enseignante Sonia Poliseno, technicienne du service de garde Guylaine Thivierge, parent Janie Tremblay-Pitre, enseignante Nadia Turcotte, parent	Constat

<table>
<tr><th>Durée</th><th>No</th><th>Sujet</th><th>Objet</th></tr>
<tr>
<td>Résolution
#CÉ
20/21-37</td>
<td>3-</td>
<td>
Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé, par madame Émilie Lupien-Durocher, et il est résolu:

QUE l'ordre du jour, tel que modifié, soit adopté :

1. Ouverture de la séance
2. Secrétariat et présences
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Parole au public
5. Mot de la présidente
6. Mot de la direction
7. Approbation du procès-verbal du 11 mai 2021

<table>
<tr><th>POINTS DE DÉCISIONS :</th><th>POINTS D'INFORMATION</th></tr>
<tr><td>8. Don de l'école Notre-Dame
9. Frais chargés aux parents
10. Bilan annuel du CÉ
11. Budget annuel 2021-2022</td><td>12. Activité de fin d'année juin 2021
13. Allocation ministérielle
14. Organisation scolaire 2021-2022
15. Résultat sondage</td></tr>
</table>
16. Bons coups, coups de cœur à l'école de l'Amitié
17. Parole à la responsable du service de garde
18. Parole au représentant du comité de parents
19. Parole aux membres
20. Parole à la présidente
21. Parole à la direction
22. Parole au public
23. Levée de la séance

Adopté à l'unanimité.
</td>
<td>Adoption</td>
</tr>
<tr>
<td></td>
<td>4-</td>
<td>Parole au public

Rien à ajouter.</td>
<td></td>
</tr>
<tr>
<td></td>
<td>5-</td>
<td>Mot de la présidente

Madame Josiane Arsenault-Dubé remercie les membres de leur présence et leur rappelle qu'il s'agit de sa dernière séance à titre de présidente, son enfant complétant sa dernière année à l'école primaire.</td>
<td></td>
</tr>
<tr>
<td></td>
<td>6-</td>
<td>Mot de la direction

Madame Johanne Le Blanc souhaite la bienvenue aux membres. Elle mentionne qu'elle aurait vraiment souhaité tenir la présente séance</td>
<td></td>
</tr>
</table>

Durée	No	Sujet	Objet
		en présentiel, selon la demande de la présidente, toutefois, même si nous sommes maintenant en zone jaune, il était impossible de le faire.	
Résolution #CÉ 20/21-38	7-	**Approbation du procès-verbal du 11 mai 2021** L'adoption du procès-verbal est proposée par madame Lydia Desmarteau. Adopté à l'unanimité.	Adoption
Résolution #CÉ 20/21-39	8-	**Don de l'école Notre-Dame** Madame Johanne Le Blanc rappelle aux membres que l'école Notre-Dame nous offre sa portion inutilisée de la mesure 15012 (aide alimentaire). La somme totale du don servira à acquitter les frais du dernier diner de l'année pour tous les élèves et le personnel de l'école de l'Amitié. Tous les membres sont en faveur de l'offre de l'école Notre-Dame. Adopté à l'unanimité.	Adoption
20/21-40	9-	**Frais chargés aux parents** Au moment d'inviter les membres à consulter les listes du matériel scolaire demandé, madame la directrice rappelle à l'assemblée ce en quoi consiste les frais chargés aux parents : • Ce qui se trouve sur la liste scolaire (le matériel dans lequel l'élève écrit, dessine ou découpe, ou matériel d'usage personnel) • Les activités et sorties scolaires • Les photocopies Madame Le Blanc mentionne qu'un changement mineur est apporté à la liste exhaustive des effets scolaires demandés pour chaque groupe. En effet, un cahier Canada supplémentaire est à prévoir pour le groupe 401. Comme le montant relatif à cet ajout est dérisoire, le prix total des achats ne s'en trouve pas affecté. Approuvé à l'unanimité.	
	10-	**Bilan annuel du CÉ** La présidente du CÉ doit rédiger le bilan de la dernière année, selon un format qui lui est propre ou selon le canevas proposé par le CSP.	Information

<table>
<tr><th>Durée</th><th>No</th><th>Sujet</th><th>Objet</th></tr>
<tr><td></td><td></td><td>Par la suite, celui-ci devra être déposé sur le site internet de l'école l'automne prochain.</td><td></td></tr>
<tr><td>Résolution
#CÉ
20/21-41</td><td>11-</td><td>Budget annuel 2021-2022

Madame Le Blanc présente le rapport sommaire du budget annuel de l'école 2021-2022.

<table>
<tr><th>Catégorie</th><th>Descrition</th><th>Budget</th></tr>
<tr><td>A</td><td>Fonctionnement (roulement de l'école, budget déjà établi.)</td><td>68 066$</td></tr>
<tr><td>B</td><td>SDG</td><td>239 815$</td></tr>
<tr><td>B10A</td><td>Lecture à l'école</td><td>4 645$</td></tr>
<tr><td>B11</td><td>Soutien composition de la classe : budget destiné principalement à libérer les enseignants afin qu'ils puissent consacrer du temps à travailler sur des projets qui ont pour but d'instaurer des pratiques et des méthodes pédagogiques probantes</td><td>6 796$</td></tr>
<tr><td>B13</td><td>Développement et soutien pédagonumérique</td><td>7 087$</td></tr>
<tr><td>B14</td><td>Service aux dineurs</td><td>33 243$</td></tr>
<tr><td>B15</td><td>Culture et école accessible inspirante (sorties éducatives : 30$ /élève)</td><td>17 588$</td></tr>
<tr><td>B18</td><td>Milieu défavorisé</td><td>3 664$</td></tr>
<tr><td>B19</td><td>Soutien à la persévérance</td><td>65 871$</td></tr>
<tr><td>B19A</td><td>À l'école, on bouge</td><td>5 611$</td></tr>
<tr><td>C00</td><td>Salaire du personnel enseignant</td><td>1 154 886$</td></tr>
<tr><td>D00</td><td>Salaire du personnel autre qu'enseignant</td><td>225 232$</td></tr>
<tr><td>H</td><td>Perfectionnement</td><td>2 242$</td></tr>
<tr><td>P</td><td>MAO et amélioration aux bâtiments (achat de matériel fixe) 500$ sera investi dans l'ameublement</td><td>6 548$</td></tr>
<tr><td></td><td></td><td>1 841 294$</td></tr>
</table>

Le budget annuel 2021-2022 est approuvé à l'unanimité.</td><td>Approbation</td></tr>
</table>

Durée	No	Sujet	Objet
	12-	**Activité de fin d'année juin 2021** Madame Johanne Le Blanc informe les membres du déroulement des activités prévues pour la fête de fin d'année. Considérant que l'école est toujours tenue de respecter les bulles-classes, des stations seront installées à l'extérieur sur la cour d'école où les élèves pourront aller s'y amuser selon un horaire pré établi. Il va de soi que les activités proposées ont été choisies afin de faciliter les mesures sanitaires requises en ce temps de pandémie : ➢ Mini-putt ➢ Jeu gonflable de basketball ➢ Parcours actif ➢ Limbo ➢ Lü La direction précise que l'école offrira le repas et 2 collations spéciales à l'ensemble des élèves. De plus, des livres seront offerts à titre de prix pour les tirages. Finalement, une haie d'honneur pour les finissants « version Covid » viendra clôturer les festivités. Finalement, madame Le Blanc mentionne que le gala persévérance se tiendra vendredi le 18 juin et sera transmis par TEAMS.	Information
	13-	**Allocations ministérielles** Madame Johanne Le Blanc explique à l'assemblée que chaque école du territoire vient avec un budget de base (fonctionnement) et un plan d'effectif de base (direction, enseignants, professionnels, etc.). Par la suite, le comité EHDAA doit se prononcer selon les mesures annuelles octroyées par le ministère. Voici le scénario retenu : • TES 28 heures • 100% en orthopédagogie • 1 jour psychologue (pénurie importante) • 1 jour d'orthophoniste • 1 jour de psychoéducatrice Madame Le Blanc mentionne que, pour la prochaine année scolaire, le poste de TES sera augmenté à 28 heures (au lieu de 20h) par semaine. En lien avec le soutien à la persévérance, un nouveau projet de méthodologie sera instauré de 15h à 16h. Il est important de mentionner que le programme de tutorat mis en place en cours d'année a très bien fonctionné et qu'il est possible de doubler la somme destinée à son maintien si nécessaire (le tutorat ne peut pas	

Durée	No	Sujet	Objet
		être assuré par un enseignant et ne doit pas se tenir durant les heures de classe).	
	14-	**Organisation scolaire 2021-2022** Madame Le Blanc présente les groupes prévus pour l'année scolaire 2021-2022 : Préscolaire : ✓ Gr. 401 Johanie Racicot ✓ Gr. 001 Katie Blanchet ✓ Gr. 002 Nathalie Déry 1ère année : ✓ Gr. 101 Janie Tremblay-Pitre 1ère et 2ième année : ✓ Gr. 120 (126-216) Régine Beauchemin 2ième année : ✓ Gr. 201 Isabelle Tardif 3ième et 4ième année : ✓ Gr. 340 (346-436) Carolie Rousseau-Cyr ✓ Gr. 341 (347-437) Émilie Lupien-Durocher 4ième année : ✓ Gr. 401 Vivianne Fournier-Gamache 5ième année : ✓ Gr. 501 Jessica Nadeau (temps partagé) 5ième et 6ième année : ✓ Gr. 560 (566-656) Anik Denicolaï 6ième année : ✓ Gr. 561 (567-657) Julie Châteauneuf Une enseignante-ressource sera aussi présente en soutien 2 jours par semaine.	Information

Durée	No	Sujet	Objet
	15-	**Résultat sondage** Tel que cela fut mentionné lors de la séance du 11 mai 2021, les élèves du 2ième et du 3ième ont été sondés quant à leur sentiment de sécurité à l'intérieur et à l'extérieur de l'école. Les membres du CÉ ont peu prendre connaissance des résultats du sondage. De façon générale, on peut conclure que, selon les réponses observées, les élèves se sentent en sécurité à l'école de l'Amitié (classe, autobus, cour de l'école, cafétéria, casier). Toutefois, il serait intéressant d'approfondir les réponses reçues en ce qui concerne des situation d'intimidation et d'exclusion vécues par les élèves ou qui ont été observées par ceux-ci.	Information
	16-	**Bons coups ou coups de cœur à l'école de l'amitié** Madame Julie Châteauneuf souligne la disponibilité et le travail de Charlotte, de Sandra et de Mégane qui ont, à maintes reprises, effectué des remplacements de dernière minute. Madame Émilie Lupien-Durocher mentionne le travail effectué lors des sessions de tutorat par madame Carolyn Monson-Fortin et messieurs Stéphane Donais et Louis-Martin Gibeau. Elle remercie aussi mesdames Josiane Arsenault-Dubé, Lydia Desmarteau et Nadia Turcotte pour leur implication dans le processus du sondage auprès des élèves de 2ième et 3ième cycle. Ceci contribuant aux bien-être des enfants en provoquant des réflexions et des discussions. Madame Guylaine Thivierge souligne la bienveillance de l'équipe, autant les uns envers les autres qu'envers les élèves. De plus, elle mentionne l'efficacité et la rapidité des actions et des interventions posées lors des situations provoquées par situation pandémique. Madame Lydia Desmarteau applaudit également l'équipe-école pour sa rapidité à trouver des solutions, ce qui est grandement apprécié des élèves et de leurs parents. Madame Johanne Le Blanc souligne grandement le travail colossal de son équipe qui, malgré la tempête provoquée par la pandémie et ses enjeux, n'a jamais perdu de vue les valeurs de notre milieu : le plaisir, l'engagement et la collaboration. Madame Janie Tremblay-Pitre souligne le travail de madame Lyse Côté auprès des petits. Madame Josiane Arsenault-Dubé prononce le mot de la fin pour ce point pour remercier les membres et elle est heureuse d'avoir siéger sur le CÉ durant toutes ces années!	

Durée	No	Sujet	Objet
	17-	**Parole à la responsable du service de garde** Madame Sonia Poliseno informe les membres qu'il y aura une légère augmentation du tarif de base qui passera à 8,55$, dès l'automne. Le manque de personnel est toujours aussi criant mais madame Poliseno souligne le fait que son équipe est toujours aussi présente et impliquée malgré la situation particulière de la présente année scolaire. Madame Poliseno se dit préoccupée par les résultats du sondage aux élèves et attribue en partie les situations problématiques au manque de personnel. En effet, le ratio étant plus élevé, une éducatrice se retrouve avec plusieurs élèves à sa charge.	
	18-	**Parole au représentant du comité de parents** Monsieur David Gagnon avise les membres que la dernière séance du comité de parents a eu lieu le 8 juin dernier. Les points principaux étant la présentation du rapport annuel et le changement de représentation des secteurs dans le but de le mettre au goût du jour.	
	19-	**Parole aux membres** Les membres expriment le souhait de voir revenir madame Arsenault-Dubé au CÉ en tant que membre de la communauté.	
	20-	**Parole à la présidente** Rien à ajouter.	Information
	21-	**Parole à la direction** Madame Johanne le Blanc énonce à nouveau son appréciation du travail effectué par madame Josiane Arsenault-Dubé en tant que membre et présidente du CÉ. Au nom de l'assemblée, elle la remercie pour son dynamisme et son efficacité.	
	22-	**Parole au public** Rien à ajouter.	

Durée	No	Sujet	Objet
Résolution #CÉ 20/21-42	23-	**Levée de la séance** Il est proposé par madame Émilie Lupien-Durocher et il est résolu : Que la séance soit levée à 20h38. Adopté à l'unanimité.	Adoption

_____
Josiane Arsenault-Dubé
Présidente

_____
Johanne Le Blanc
Directrice

_____
Guylaine Thivierge
Secrétaire